BULLETIN D'INFORMATION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

Financé par la protection civile et l'aide humanitaire de l'Union européenne

Vol. # 004 Période couverte : Juillet - Novembre 2019

Communes couvertes : Anse d'Hainault, Abricots, Les Irois, Jérémie, Beaumont, Moron, Chambellan, Marfranc

Publication : Décembre 2019

SOMMAIRE

Résumé de la situation de sécurité alimentaire p.1

Situation agricole et alimentaire dans le département p.2

Evolution du coût nominal du panier alimentaire p. 3

Tendance des prix des produits sur le marché local p.4

Perspectives de sécurité alimentaire et recommandations p.6

Résumé de la situation de la sécurité alimentaire

La question de l'accès à l'alimentation est plus que jamais d'actualité suite à la crise qui a affectée Haïti de fin août à fin octobre 2019. Les revendications d'ordre socio-politiques ont déclenché de nombreuses manifestations partout dans le pays. Ces troubles ont provoqué une rupture des canaux d'approvisionnement habituels en zone de tensions et une réduction significative de la disponibilité alimentaire sur les marchés locaux face à la demande. Cette hausse amplifiée par une flambée des prix constatée durant la période d'avril à juillet, tandis que certaines récoltes ont pu commencer (pois et maïs), a fortement continué durant la période d'aout à septembre. Elle concerne d'abord et avant tout, des produits importés, les céréales, l'huile et le sucre en particulier. Cette situation peut entrainer une augmentation conséquente du nombre de personnes sous-alimentées au niveau du département.

L'augmentation du coût nominal du panier alimentaire[1] dans le département de la Grande Anse est ainsi passée, en se référant au troisième bulletin de cette année (bulletin spécial crise)[2], de 25% au mois de mars par rapport au mois de janvier, à 6,7% au mois de mai par rapport au mois de mars, à 4% de mai à juillet, et de 5% d'aout à septembre pour atteindre 8925 HTG pour un ménage de 5 personnes.

Selon le rapport du mois d'aout sur l'Indice des Prix à la consommation (IPC) publiée par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI)[3], le taux d'inflation a connu des hausses mensuelle de 1,6% et annuelle de 19,5% contre respectivement 1,6% et 19,1% en juillet. Dans ce rapport, l'IHSI montre que tous les produits importants ont été frappés par cette hausse de l'inflation. « Les produits qui ont enregistré les variations annuelles les plus élevées sont, entre autres, l'alimentation : Riz local (19.7%), riz importé (21%),maïs en grain (30%), maïs moulu (30.4%), Mil (24.4%), Blé/Farine (21%), Pain (24.1%), (viandes en moyenne (26.1%), hot

[1] Le panier considéré dans cette analyse est composé des 6 produits (riz, blé, maïs, haricots, sucre et huile végétale) composant le panier de base de la CNSA (représentant 1870 kcal/pers/jour). Les quantités journalières ont été augmentées de façon proportionnelle afin de rehausser l'apport calorique moyen à celui calculé par la FAO en Haïti en 2013 (données les plus récentes), équivalent à 2091 kcal/pers/jour, afin de s'approcher des normes SPHERE (2100 kcal/pers/jour).
Sources : http://www.fao.org/faostat/en/#data/CC , http://www.fao.org/3/y5022e/y5022e04.htm

[2] Bulletin Sécurité Alimentaire spécial publié le 30 octobre 2019 sur l'impact de la crise au niveau du département de la Grande Anse (Solidarités International).

[3] http://ihsi.ht/pdf/ipc/serieIPC/Aout_2019.pdf

LES POINTS DE VUE ET OPINIONS SOULIGNES DANS CE BULLETIN SONT CEUX DES AUTEURS, ILS NE REPRESENTENT PAS LES POINTS DE VUES ET OPINIONS DU BAILLEUR ECHO ET AUTRES INSTITUTIONS PARTENAIRES .

POUR TOUT CONTACT : JER.CT@SOLIDARITES-HAITI.ORG

dog (26.7%), poisson frais (25.7%), œufs (30.9%), lait en moyenne (27.7%), huile comestible (22.8%), orange (36.6%), chadèque (49%), citron (23,9%), mangue (34%), papaye (40.4%), pois sec (28.7%), igname (31.6%), banane (30.6%), patate (28.1%), arbre véritable (39.6%) et malanga (28.8%) », lit-on.

Depuis debut septembre, la reprise des troubles socio-politiques a eu un effet néfaste considérable sur le pouvoir d'achat des ménages. Ces mouvements ont entrainé la fermeture de presque toutes les institutions publiques et privées, dont les établissements scolaires, l'inhibition du transport interdépartemental, et la majeure partie des stations à essence du pays sont fermées, ne pouvant pas être alimentées suite au blocage des routes et des menaces d'attaques de leurs cargaisons. En conséquence, le coût du panier alimentaire continue son ascension et est passé de 2.212 HTG en octobre (soit une augmentation de 24% par rapport au mois de septembre) pour atteindre 2.287 HTG en novembre (11.437 HTG pour une famille de 5 personnes). En d'autres termes, entre septembre et novembre 2019 le montant du panier alimentaire a subi une augmentation de 28%.

Ces épisodes de crise « Pays Lock » et de tensions ont créé des difficultés d'approvisionnement en biens et services essentiels. De nombreuses stations d'essence sont restées fermées et des pénuries de carburant étaient à noter. Les blocages complets de routes et l'insécurité persistante ont engendré des contraintes d''accès majeures pour les commerçants, notamment pour accéder aux départements ou en sortir. Les douanes portuaires étaient fermées bloquant les entrées et sorties de stocks. Cette situation a produit un effet néfaste considérable sur le pouvoir d'achat des ménages ; l'insécurité alimentaire et les moyens d'existence de la population demeurent tangibles. En novembre, si les blocages et les manifestations ont diminué, les conséquences de ces épisodes et de ces pics demeurent visibles et leur impact aura des conséquences à plus long terme.

Les données recueillies par les collecteurs de l'OSAGA dans les 8 communes de la Grand'Anse durant la période d'aout à novembre vont permettre de produire, dans ce quatrième bulletin, une analyse partielle sur la situation de la sécurité alimentaire des ménages du département.

Le rôle du marché dans la sécurité alimentaire

Plusieurs faits doivent être rappelés pour mesurer l'importance économique des marchés et l'impact du manque d'accès à ces lieux dans la zone sur la sécurité alimentaire :

- Les ménages agricoles vulnérables ont un accès très défavorable aux marchés. En effet, ils sont davantage dépendants du marché pour l'approvisionnement. En raison de l'insuffisance de leur production par rapport à leurs besoins annuels et du fait de la pression des grossistes, pour répondre à des obligations (remboursement de dettes, santé, scolarité, achat d'autres produits alimentaires, etc.), ils sont contraints de vendre une partie de leur production à des prix inférieurs aux prix de vente.
- Plus les ménages sont vulnérables, plus ils sont impactés par l'évolution des prix sur les marchés. Ils possèdent de faibles capacités à constituer des stocks y compris lorsque les prix sont favorables (gestion au jour le jour). Une hausse des prix se traduit donc immédiatement par une dégradation du pouvoir d'achat.
- Plus les ménages sont vulnérables, plus la part des dépenses alimentaires et /ou liées à celles-ci (dettes etc.) dans les dépenses totales est élevée,

Situation agricole et alimentaire dans le département

Contexte climatique

La région de la Grand'Anse, de par sa position géographique, présente une grande vulnérabilité face aux aléas climatiques. Elle est régulièrement frappée par des vents, ouragans, tempêtes et cyclones. Ce bulletin intervient au 2^{e} mois de la saison cyclonique qui s'étend du 1er juin au 30 novembre, pour

laquelle la NOAA annonce une probabilité de 45% d'une activité cyclonique supérieure à la normale (contre 35% pour une activité presque normale et 20% pour une activité inférieure à la normale)[4].

La figure 1 ci-dessous représente la pluviométrie annuelle moyenne dans le département de Grand'Anse, d'après les données issues de 3 sources[5].

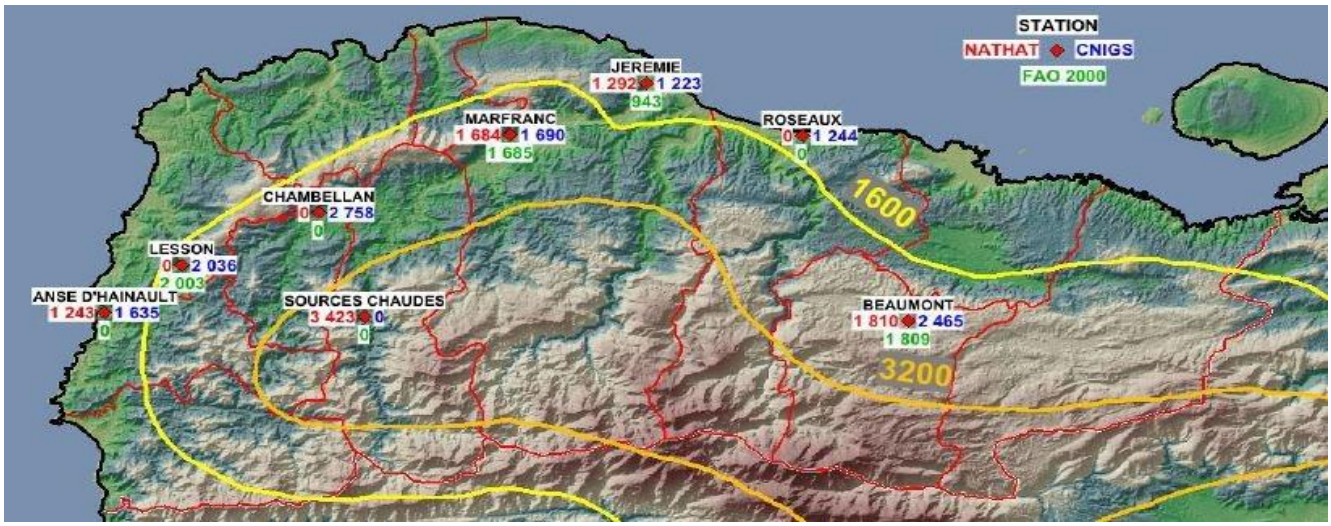


Figure 1 : Pluviométrie annuelle dans la Grande Anse[4]

Les moyennes pluviométriques représentent des données collectées sur des périodes, selon les communes, de 6 à 52 ans pour CNIGS, 34 ans pour NATHAT, 10 à 55 ans pour la FAO[6]. On constate des écarts selon les sources qui peuvent être liés à la période considérée, mais on observe une différence de pluviométrie entre les zones côtières et les zones d'altitude qui justifient les spécificités locales des calendriers agricoles.

Avec les données pluviométriques collectées par l'OSAGA dans les communes entre 2017 et 2019, un diagramme pluviométrique moyen pour la Grande Anse a été conçu. Tout comme entre avril et juillet, durant la période d'aout à Octobre, le niveau de pluie a augmenté ; ce qui a impacté les conditions de commercialisation des produits à cause l'absence d'infrastructures routières et de marché adaptées, ajoutent à cela les blocages des routes.

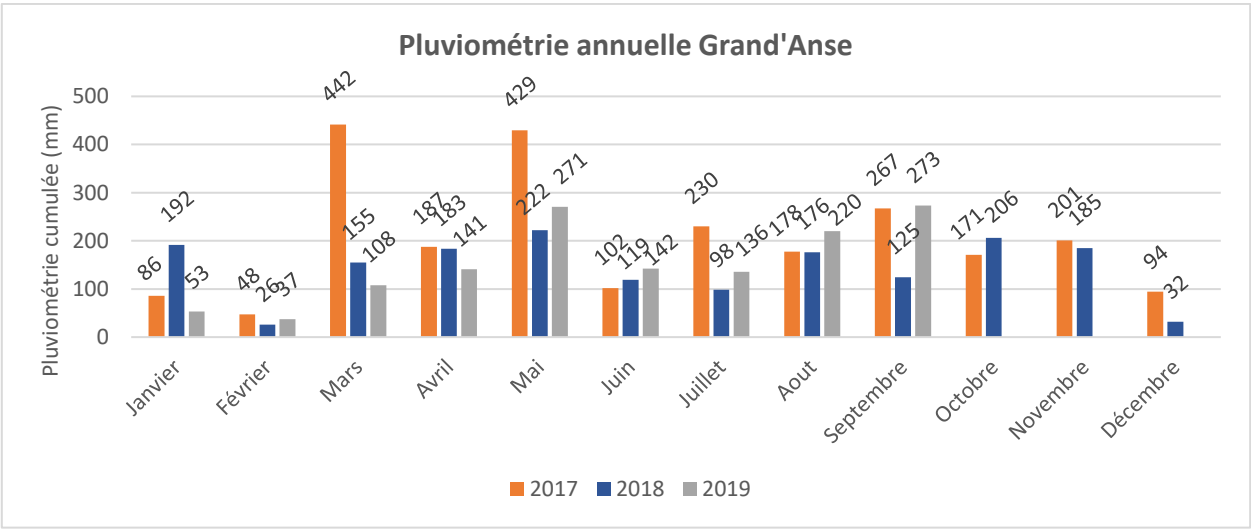


Figure 2: Pluviométrie annuelle Grande Anse (OSAGA)

[4] Source : https://www.noaa.gov/media-release/noaa-increases-chance-for-above-normal-hurricane-season
[5] Source : Cartographie Multirisque du département de la Grand'Anse (MARNDR, 2017)
[6] Source : Étude du potentiel des eaux de surface à Haïti pour répondre aux problèmes de pénurie d'eau potable (Gonel Joseph, 2006)

LES POINTS DE VUE ET OPINIONS SOULIGNES DANS CE BULLETIN SONT CEUX DES AUTEURS, ILS NE REPRESENTENT PAS LES POINTS DE VUES ET OPINIONS DU BAILLEUR ECHO ET AUTRES INSTITUTIONS PARTENAIRES .
POUR TOUT CONTACT : JER.CT@SOLIDARITES-HAITI.ORG

Dans une région comme la Grand'Anse qui reste frappée par une insécurité alimentaire chronique et des crises conjoncturelles, les relations sont en effet très fortes pour l'achats de produits alimentaires entre les niveaux de production alimentaire, l'évolution des niveaux de stocks et le niveau des prix que ce soit au niveau local, régional ou même au niveau mondial. C'est-à-dire, quand le niveau de la production est moindre, moins de produits sont stockés et plus les prix sont élevés. Si on tient compte de l'année 2019, la production du maïs n'a pas été trop intéressante suite aux périodes de soudure, de sécheresse et autres aléas climatiques, les ménages n'ont pas pu garder la quantité voulue en stock, et le prix du maïs ne cesse d'augmenter. La majeure partie de la production départementale est issue d'exploitations de petite taille. L'approvisionnement alimentaire à travers les achats est donc la principale modalité d'accès à l'alimentation des ménages.

Le graphique ci-dessous illustre le calendrier saisonnier de la Grand 'Anse.

Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec
		Saison des pluies				Saison des pluies					
Saison sèche					Saison sèche						Sais. sèche
					Saison cyclonique						
		Semis / plantation : 60%				Semis / plantation : 40%					
				Récoltes							
Période de soudure											
		Carême						Rentrée scolaire			Fêtes
Autres activités génératrices de revenus : Charbon											
		Autres activités génératrices de revenus : Pêche									

Figure 3 : Calendrier saisonnier Grand'Anse (SI, 2019)

Contexte socio-politique et économique

L'accessibilité physique est un facteur essentiel pour le commerce et la disponibilité des produits alimentaires dans les zones difficiles d'accès. Le transport ou la distribution représente une proportion importante des coûts de transaction. Si au niveau local, les marchandises sont transportées vers les marchés locaux à pied, à moto ou à dos d'âne, les marchandises sont acheminées vers le département par voie terrestre via le réseau routier (transporteurs ou véhicules privés). Au mois de juin et juillet, de nombreux barrages ont été recensés sur la RN2 reliant Port-au-Prince au Sud du Pays, affectant la disponibilité et le coût de certains types de produits. A la fin du mois de septembre, ces blocages ont été multipliés sur l'ensemble du territoire national et la situation de « pays lock » a perduré et affecté les transports de biens alimentaires.

Ceci a eu pour conséquence la paralysie des activités économiques, l'interruption de l'approvisionnement des marchés et des points de distribution. Cette situation a grandement affecté les conditions d'accès aux aliments et les sources de revenus des ménages. Malgré la stabilité temporaire du taux de change de la gourde par rapport au dollar depuis le mois de juin, l'inflation reste encore élevée par rapport au dollar avec une dépréciation de 19% en novembre par rapport au mois de janvier ; la pénurie de carburant au niveau national et plus globalement la détérioration du contexte socio-économique ont contribuée à une hausse incessante des prix des produits sur les marchés pendant la période de septembre à mi-novembre.

Bien que la situation socio-politique semble tendre vers un retour à une situation de « normalité » relative depuis la deuxième moitié du mois de novembre, les conséquences du choc de ces événements sont perceptibles et se feront encore sentir dans les prochains mois avec une poursuite probable de l'inflation sur les prix des produits alimentaires.

Situation agricole actuelle

Si la période juin-juillet a connu une bonne disponibilité des fruits sur le marché : l'arbre véritable, mangues, ananas, fruit de la passion, avocats, la seconde campagne agricole (juillet-septembre) a été

l'objet de passage de rafales de vent dans les différentes communes qui ont endommagé les plantations, notamment l'arbre véritable et l'avocat, étant en pleine période de production. Cette situation a engendré des pertes de revenus importantes pour les ménages vivant directement ou indirectement de l'agriculture. Ces conditions accompagnées de ces troubles socio-politiques annoncent une période de soudure plus précoce.

Evolution du coût nominal du panier alimentaire *(figure 4)*

Ce bulletin prend en compte des données collectées dans 8 communes de la Grand'Anse, tout comme la précédente période analysée, dont 4 côtières (Abricots, Anse d'Hainault, Les Irois, Jérémie) et 4 sans accès à la mer (Beaumont, Chambellan, Moron, Marfranc).

Le coût nominal du panier alimentaire est passé de 1696 HTG en juillet (8480 HTG pour une famille de 5 personnes) à 1746 HTG en aout (8730 HTG pour une famille de 5 personnes), soit une hausse de 3%, et 1785 HTG en septembre (8925 pour une famille de 5 personnes), soit une augmentation de 2% par rapport au mois d'aout et 5% par rapport au mois de juillet.

De la fin du mois de septembre à la première moitié du mois de novembre, les difficultés rencontrées par les commerçants, liées notamment à l'incapacité de renouveler leurs stocks ont provoqué une hausse importante des prix des produits sur les marchés locaux. Durant cette période, le coût du panier alimentaire est passé à 2212HTG en octobre, soit une augmentation de 30% par rapport au mois de juillet et de 24% par rapport au mois de septembre, pour atteindre 2287HTG en novembre (soit 11437HTG pour une famille de 5 personnes), soit une augmentation de 35% par rapport au mois de juillet et de 3% par rapport au mois d'octobre.

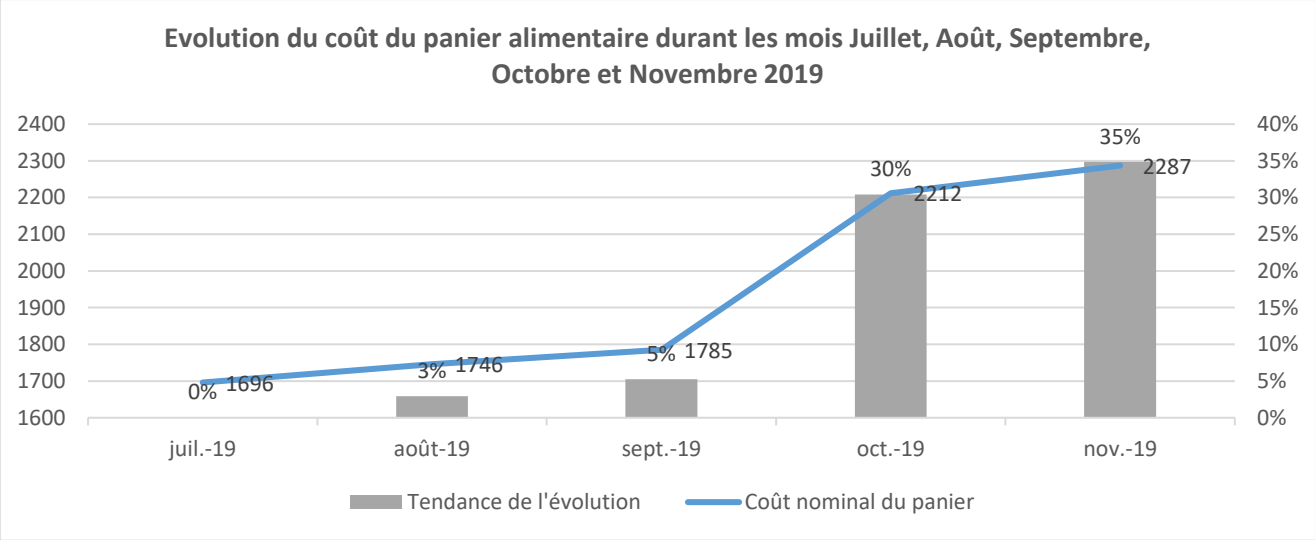


Figure 4 : Evolution du coût du panier alimentaire de juillet à novembre 2019 (données OSAGA, 2019)

Ces chiffres révèlent l'impact considérable de la crise sur les prix des produits alimentaires qu'ils soient importés ou locaux.

Tendance des prix des produits agricoles sur le marché local

Durant cette période (juillet-novembre), les prix des produits alimentaires ne cessent d'augmenter. Les données prouvent que l'augmentation de la valeur du panier alimentaire est revue nettement à la hausse. Cette tendance pourrait continuer, suite à la détérioration de la situation socio-économique provoquée par les troubles socio-politiques cités plus haut pendant plus d'un mois et demi. Les prix des produits

tant locaux qu'importés ne cessent de monter. Suivant les données recueillies par les collecteurs de l'OSAGA(Observatoire de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la grand 'Anse) , les céréales sont les plus frappées par cette augmentation à savoir le riz, le blé et le maïs. Par rapport au mois d'octobre, ils ont respectivement augmenté de 13%, 14% et de 34%. La figure 5 ci-dessous illustre l'évolution des prix des produits (locaux et importés confondus) du panier alimentaire considéré dans le présent rapport.

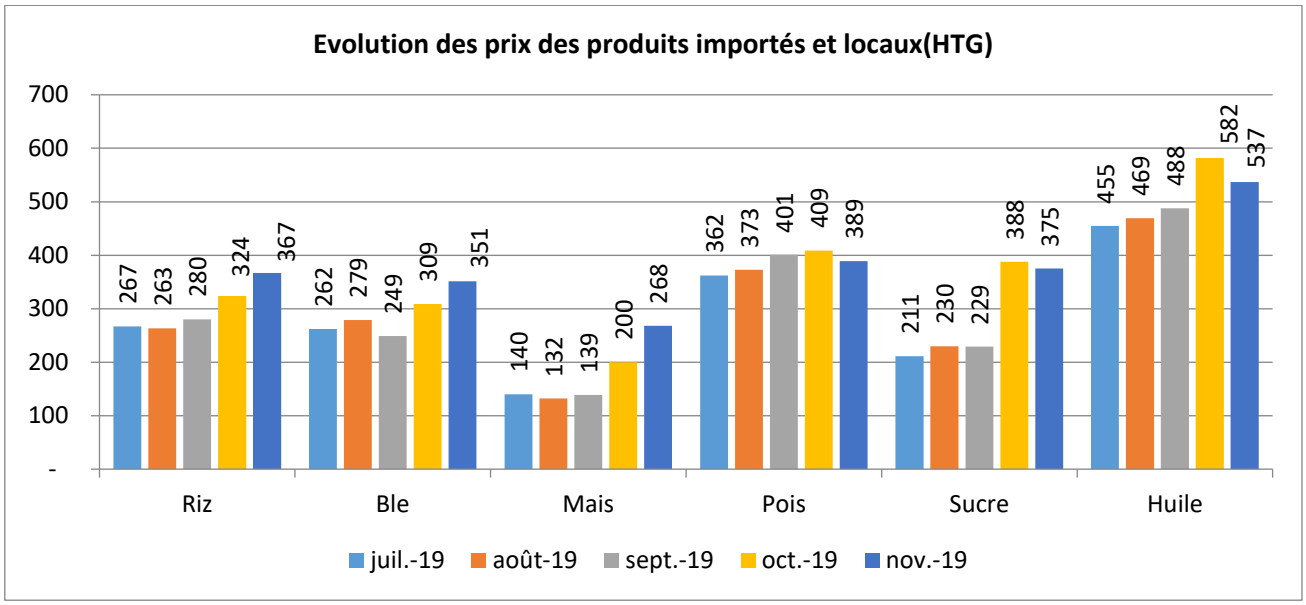


Figure 5 : Evolution du prix des produits du panier alimentaire (données OSAGA, 2019)

Pour la catégorie des **produits importés** :

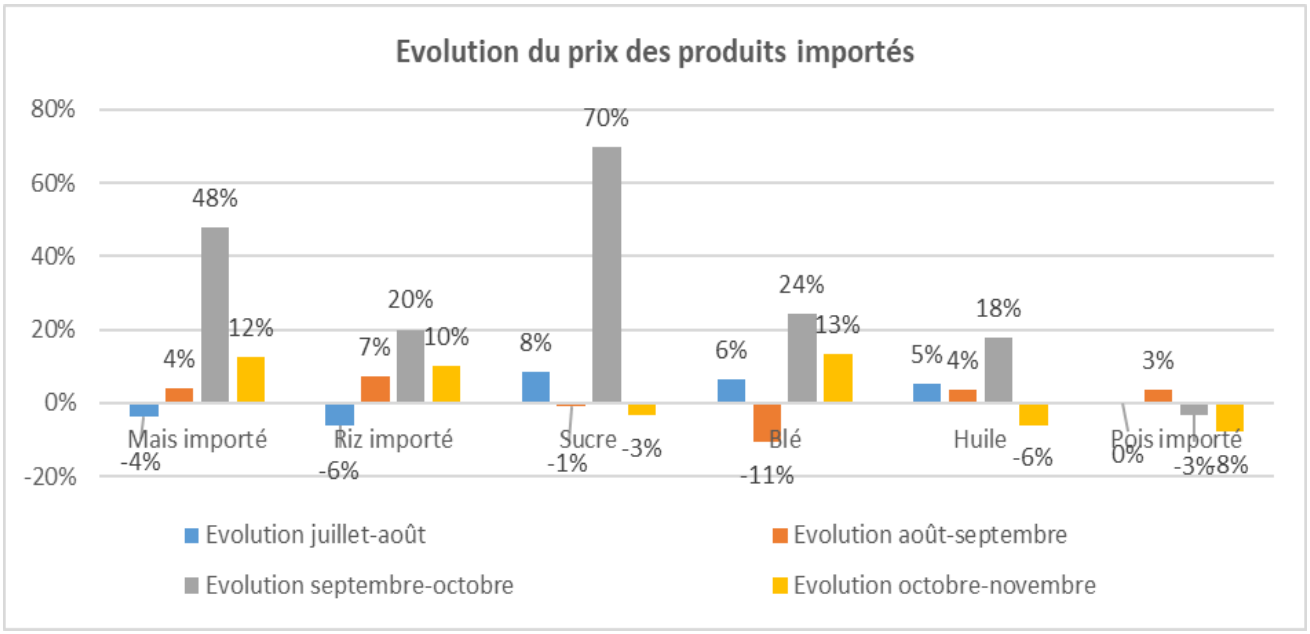


Figure 6: Evolution des prix des produits importés (données OSAGA, 2019)

- Le prix du maïs importé a augmenté de 12% entre octobre et novembre
- Le prix du sucre a subi une augmentation de 70% entre septembre et octobre et une diminution de 3% entre octobre et novembre

- Le prix de l'huile lui aussi accuse une nette augmentation de 18% entre septembre et octobre pour diminuer de 6% en novembre par rapport au mois d'octobre.
- Enfin, le prix du pois, stabilisé durant la période juillet-aout, continue sa baisse pour arriver à une diminution de 8% en novembre par rapport au mois d'octobre.

Pour la catégorie des **produits locaux** :

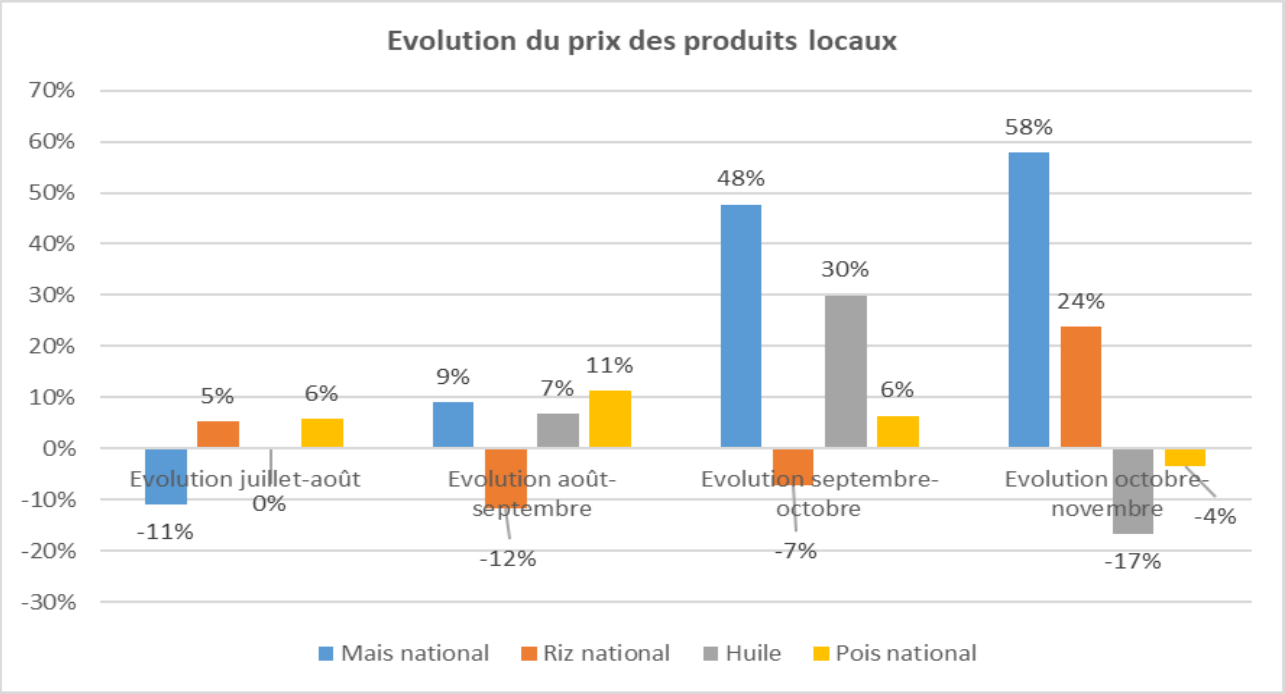


Figure 7 : Evolution des prix des produits locaux (données OSAGA, 2019)

Comme constaté pour les produits importés, les prix des produits locaux ne cessent d'augmenter. Certes, la production nationale est faible dans la Grand'Anse, mais aussi la crise a complètement impacté les prix de tous les produits.

- Après une chute, suite aux premières récoltes de la campagne de printemps et le déstockage important à l'approche de la rentrée scolaire, le prix du maïs a augmenté progressivement pour atteindre une hausse de 58% en novembre par rapport à octobre.
- Le prix du pois augmenté de 6% en octobre par rapport au mois de septembre a baissé de 4% en novembre par rapport au mois d'octobre.
- Le riz national a subi une augmentation de 24% en novembre par rapport au mois d'octobre.

Perspectives de Sécurité Alimentaire et Recommandations

En 2019, en plus de l'inflation qui a des conséquences sur la sécurité alimentaire, la persistance du phénomène El Niño qui a accentué la situation de sécheresse dans de nombreux départements a affecté les principales cultures et la production agricole. Ceci a eu pour conséquence une diminution des revenus des ménages.

De plus, le contexte socioéconomique troublé mentionné précédemment (rupture d'approvisionnement, hausse des prix, difficulté d'accès etc.) a paralysé l'ensemble des activités économiques réduisant la

capacité des ménages les plus pauvres à accéder à leurs besoins de première nécessité, notamment une nourriture en quantité et qualité suffisante.

La carte la plus récente de l'IPC prend en compte la situation actuelle et les projections jusqu'en février 2020. Au niveau national, pour la période courante allant d'octobre 2019 à février 2020, 10 % de la population analysée (1,046,000 personnes) est en IPC Phase 4 (Urgence) et 25% (2,627,000 personnes) est en IPC Phase 3 (Crise), représentant approximativement 35 % de la population analysée soit 3,67 millions ayant besoin d'une action urgente.

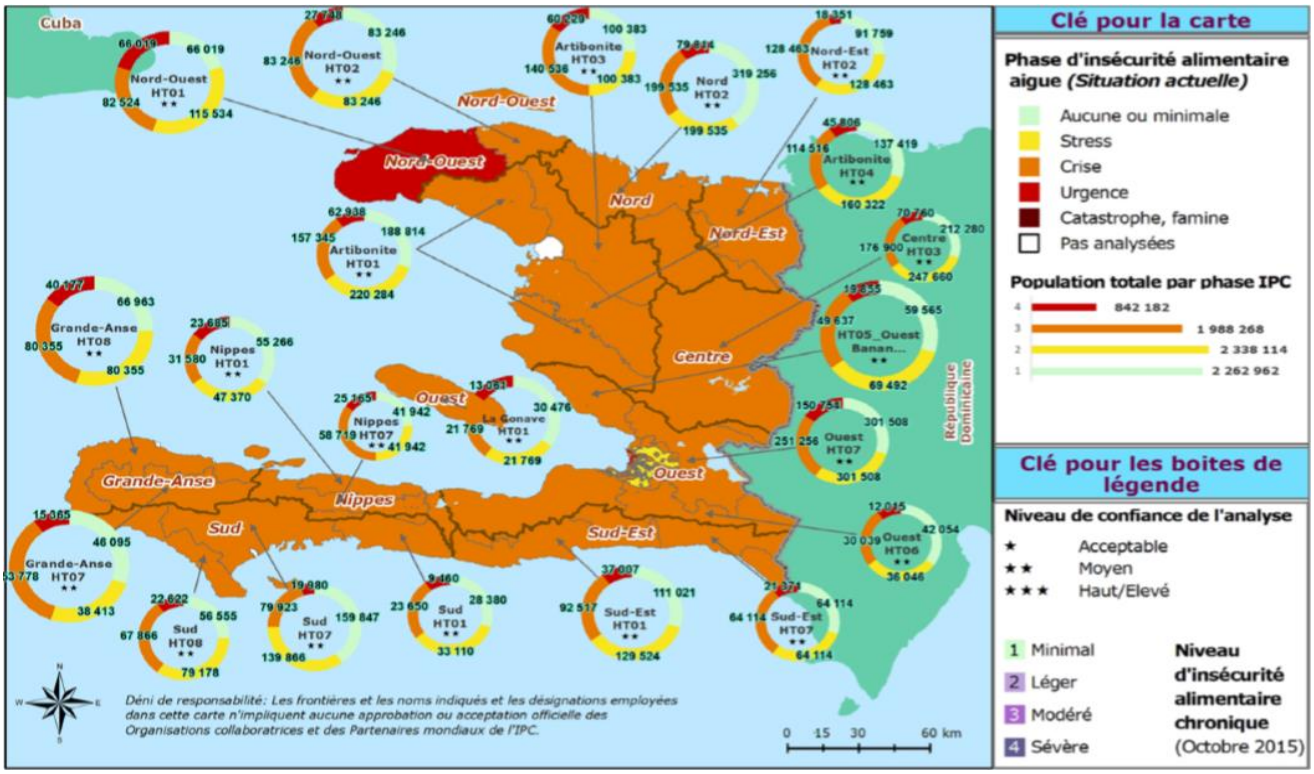


Figure 8 : Carte IPC et estimations en milieu rural (octobre 2019 - février 2020), CNSA et partenaires

En Grand'Anse, sur une population totale de 421,504 personnes, 134,133 personnes soit 32% de la population sont en IPC 3 et 55,542 personnes soit 13% de la population sont en IPC 4. Ces chiffres montrent donc que 45% de la population est actuellement en phase de crise ou d'urgence. De plus, au regard des projections annoncées sur la période mars à juin 2020, et basé sur les hypothèses les plus probables ces résultats, devraient stagner pour les personnes en IPC 3 et augmenter pour celles en IPC 4.

Les ménages ont perdu leur pouvoir d'achat progressivement depuis janvier. En effet, une grande partie des commerçants était en réduction/rupture de stock selon les périodes (problème d'approvisionnement en carburant, en produits de consommation, blocages et accès) et ce, jusqu'à mi-novembre.
L'ensemble des ménages, notamment les plus vulnérables, et la situation sécurité alimentaire du département ont été gravement impactés par cette situation de crise et continueront à l'être au cours des prochains mois.

Suite à ces observations, et dans l'optique d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région, les actions sont préconisées :

- ✦ Favoriser l'accès des produits de première nécessité aux populations du département

- Favoriser la multiplication de semences locales de qualité, leur conservation et mise à disposition dans des magasins communautaires de semences
- Favoriser l'accès au crédit
- Fournir une assistance aux ménages vulnérables en produits de première nécessité et/ou en liquidités (cash transfert)
- Renforcer l'appui aux agriculteurs et aux pêcheurs à la conservation et à la transformation des produits locaux.
- Renforcer la préparation aux désastres naturels
- Renforcer le système de surveillance et d'alerte précoce en matière de sécurité alimentaire et Nutritionnelle